



# LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Décembre 2022

## Message de la Municipalité

Noël est proche et les cadeaux nous attendent sous le sapin. De plus, rien ne nous empêche de fêter dignement Noël et Nouvel-An.

**Alors fêtons,  
en famille et entre amis !**

La Municipalité, le bureau du Conseil, l'Administration et les employés communaux vous souhaitent de bonnes Fêtes ainsi qu'une heureuse nouvelle année sous le signe de belles satisfactions dans tous les domaines et de beaucoup de bonheur.



## Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	2
• Etat civil/Fermetures pendant les fêtes.....	2
• Administration communale et souper du personnel communal.....	2
• Déblaiement de la neige/Registre communal des entreprises.....	3
• Recensement des chiens/Animaux et ordre public.....	3
• Lutte contre les chenilles processionnaires du pin.....	3
• Des nouvelles du PECC/Mon plan climat.....	4
• Grippe aviaire : mesures de lutte ordonnées à l'échelle nationale.....	4
• Décoration de Noël.....	5
• Marché de Noël.....	5
La parole est à vous.....	6
• Camion pizza : Le Gourmand Vagabond.....	6
• Remerciements du comité de SullenS'anim' et programme.....	6
Vie intercommunale.....	7
Agendas et sociétés locales.....	8

## Administration

Rue du Château 2  
1036 Sullens  
021 731 33 34

Greffe :  
[greffe@sullens.ch](mailto:greffe@sullens.ch)

Contrôle des habitants :  
[controle.habitants@sullens.ch](mailto:controle.habitants@sullens.ch)

Horaires :  
Lundi de 14h00 à 18h30  
Mercredi de 8h00 à 11h30  
Vendredi de 8h00 à 11h30

## Conseil communal de Sullens du 8 décembre 2022

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal.

Préavis 5/2022 - Budget 2023  
Préavis adopté

Préavis 6/2022 - Crédits complémentaires 2022  
Préavis adopté

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune

[www.sullens.ch](http://www.sullens.ch)

### Dates des prochaines séances du Conseil communal

- jeudi 30 mars 2023 à 19h30
- jeudi 15 juin 2023 à 18h30
- jeudi 12 octobre 2023 à 19h30
- jeudi 7 décembre 2023 à 19h30

### Prochaines votations fédérales

- 12 mars 2023 - ANNULEES
- 18 juin 2023
- 22 octobre 2023 : 1<sup>er</sup> tour des élections fédérales
- 12 novembre 2023 : 2<sup>e</sup> tour des élections fédérales
- 26 novembre 2023



Facebook de la commune

Suivez la vie locale sur la page  
[@CommuneDeSullens](https://www.facebook.com/CommuneDeSullens)

## VIE LOCALE



### Fermetures pendant les fêtes

de l'administration communale  
du 23 décembre 2022 à 11h30  
au 9 janvier 2023 à 14h00.

de la déchetterie intercommunale  
24, 25, 31 décembre 2022 et  
01, 02 janvier 2023.

### Naissances

Keyan Demirkiran  
le 23 septembre 2022

Zoé Capi  
le 11 octobre 2022

Léonor Bariatti  
le 19 novembre 2022

### Décès

Albert Vuillioud  
le 1<sup>er</sup> novembre 2022

### Administration communale

L'administration communale compte une nouvelle collaboratrice. Depuis le 3 août 2022, Mme Isabelle Duperrut a pris ses fonctions.

D'ores et déjà, nous la remercions pour son investissement au sein de notre commune.

### Souper du personnel communal

Le souper du personnel communal a eu lieu le 3 novembre dernier, dans une ambiance conviviale à la buvette de la grande salle. Cela a été l'occasion de remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur implication dans le bon fonctionnement de notre commune.

## Déblaiement de la neige

Nous vous rappelons que le parcage des véhicules est interdit toute l'année sur la voie publique en dehors des places prévues à cet effet.

La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés par le chasse-neige aux véhicules parkés sur le domaine public en dehors des cases de stationnement autorisé.

Entrées des propriétés selon l'art. 104 du Règlement de police : «Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins ou chemins privés».

## Animaux et ordre public

Selon l'art. 28 du Règlement de police du village, les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux :

- de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par les cris de l'animal,
- de porter atteinte à la sécurité d'autrui,
- de créer un danger pour la circulation,
- de porter atteinte à l'hygiène publique,
- de dégager des odeurs gênantes pour le voisinage.

## Registre communal des entreprises

La Municipalité rappelle que selon la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) et son Règlement d'application (RLEAE), **toute entreprise** qui a une activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, **quelle que soit sa forme juridique**, doit s'inscrire au Registre communal des entreprises au moyen du formulaire se trouvant sur le site internet

[www.sullens.ch/pratique/entreprises](http://www.sullens.ch/pratique/entreprises).

Il est obligatoire que ce registre soit à jour, c'est pourquoi nous vous remercions par avance de votre collaboration en la matière.

## Recensement des chiens

Jusqu'au **28 février 2023**, les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer à l'administration communale, à [greffe@sullens.ch](mailto:greffe@sullens.ch) ou au **021 731 33 89**, les chiens :



- achetés ou reçus en 2022,
- nés en 2022 et toujours en leur possession,
- vendus, donnés ou décédés en 2022, pour radiation,
- non encore annoncés.

Les chiens doivent être munis d'un collier et d'une médaille portant le nom de leur propriétaire (art. 34 du Règlement de police). Chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire (art. 3 du Règlement d'application de la Loi sur la police des chiens).

Nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage n'est plus obligatoire. Toutefois, cette vaccination reste vivement conseillée.

## Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Extrait de l'arrêté du Conseil d'Etat 921.11.1 du 7 décembre 2005 qui exige la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, dès leur apparition. «Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin (Thaumetopoea pitycampi).»

Le nécessaire doit être fait **avant le 30 janvier 2023**



Les nids doivent être coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids.

Comment ?



Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique.

Le contenant avec les chenilles doit être brûlé.

## Des nouvelles du Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Depuis fin octobre, un pas de plus a été franchi dans l'élaboration de notre Plan Energie et Climat Communal. La Municipalité a pu se déterminer sur les actions qu'elle juge réalisables dans le temps imparti par le Canton.

Sept actions ont été retenues sur le thème de l'énergie, six sur celui de la mobilité et cinq sur celui de la biodiversité. Ces actions doivent encore être discutées entre ALTERNA, notre consultant, et chacun des membres de la Municipalité responsable de projet. Une fois ce travail de fond réalisé, chaque action fera l'objet d'une fiche spécifique avec les détails de la mise en œuvre et les délais de réalisation.

Concernant l'énergie, une étude sur la planification énergétique territoriale devra être réalisée à l'aide d'un bureau externe, probablement ALTERNA avec lequel nous collaborons depuis le début de ce projet de PECC. Cette étude est obligatoire pour la validation de notre plan climat et est subventionnée par le Canton.

Nous avançons donc sur ce thème de l'efficacité énergétique et de la préservation du climat et serons en mesure de vous présenter le résultat du travail effectué depuis le début de cette année, dans le courant du premier semestre 2023.



## Mon plan climat

Les cantons de Vaud, Fribourg, Genève et Valais ont lancé il y a peu le site [www.monplanclimat.ch](http://www.monplanclimat.ch), destiné au grand public, dont les objectifs sont :

- Vulgariser un certain nombre de thématiques en lien avec le climat et sensibiliser aux enjeux climatiques
- Mettre en valeur les actions des Cantons et des communes
- Encourager la population à se questionner, transmettre des informations neutres et proposer des pistes de bonnes pratiques quotidiennes en faveur du climat

Notre commune est mentionnée à titre d'exemple sous l'onglet « communes » du canton de Vaud.

N'hésitez pas à aller consulter ces pages et nous faire un retour si vous le souhaitez.

Marie Christine Pitton, Municipale

## Grippe aviaire : mesures de lutte ordonnées à l'échelle nationale



Aux détentrices et détenteurs de volailles, avicultrices et aviculteurs du Canton de Vaud

Le virus de la grippe aviaire de type H5N1 a été mis en évidence dans un troupeau de volailles en Suisse alémanique. C'est pourquoi l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a édicté le 24 novembre 2022 une *Ordonnance instituant des mesures destinées à prévenir la propagation de l'influenza aviaire (RS 2022 713)*. Cette ordonnance instaure une zone de contrôle dans toute la Suisse.

Cela implique que **dès le 28 novembre 2022**, vous devez appliquer une des mesures suivantes (art. 7 à 11) :

- La sortie des volailles domestiques est limitée au jardin d'hiver fermé OU
- Les aires de sortie et les bassins prescrits pour les oiseaux d'eau sont protégés contre les oiseaux sauvages par du grillage ou du filet avec des mailles inférieures à 4 cm. Les systèmes d'alimentation et d'abreuvement ne doivent pas être accessibles aux oiseaux sauvages OU
- La volaille domestique est détenue dans des structures fermées, empêchant l'intrusion d'oiseaux sauvages.

Pour plus d'informations, consulter le site : [www.osav.admin.ch](http://www.osav.admin.ch)

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

## Décoration de Noël

Nous avons cette année la chance de voir notre rond-point paré de belles décorations sur le thème de Noël. Tout le travail a été effectué par les élèves des trois classes de l'école. Grace à la créativité des enseignantes et à l'implication de tous les enfants, notre village est paré pour les fêtes.

Un grand merci à Mmes Fanny Burri, Delphine Cicchi, Charlotte Courvoisier, Nathalie Schenk et Mélanie Treur ainsi qu'à tous les enfants de 1P à 3P qui ont participé à cette magnifique réalisation.



## Marché de Noël

Samedi 10 décembre a eu lieu le premier marché de Noël de Sullens. Sous la belle charpente du Battoir, décoré et illuminé pour l'occasion, une douzaine d'artisans sont venus proposer leurs produits.

La traditionnelle vente des sapins s'est déroulée le matin et le chœur mixte est venu réchauffer l'ambiance avec des chants de saison. L'harmonie du Pontet a pris le relais dans l'après-midi pour jouer quelques morceaux fort appréciés.

Une jolie réussite pour cette première édition. La moitié de la recette de la vente de boissons et pâtisseries sera versée à l'association MVS (Mucoviscidose Suisse).



## Camion pizza : Le Gourmand Vagabond

Depuis plus de 8 ans, M. Sébastien Briffe, avec son camion pizza, est devenu un incontournable de notre région. Présent chaque semaine à emplacement et heures fixes, il s'est constitué gentiment une clientèle d'habitueés. Si bien que, dans certains villages, le jour de son passage est devenu pour beaucoup le jour de la soirée pizza! Pourtant à Sullens, la clientèle semble se faire plus rare.

### Depuis combien de temps êtes-vous à Sullens ?

Sullens a été mon premier emplacement. J'ai commencé en mars 2014. Au départ, j'étais sur la place centrale du village, devant l'administration communale. Depuis deux ans, on peut me trouver tous les lundis de 17h00 à 20h30 devant la grande salle.

### Ce changement de lieu vous a-t-il porté préjudice?

Oui je pense, car la plupart de mes anciens clients ne passent plus devant mon camion et oublient que je suis dans leur village.

### On voit très peu de personnes attendre devant votre camion. Vos clients vous commandent-ils leur pizza à l'avance ?

Oui, 90 % de mes clients me téléphonent pour passer commande. Je fixe avec eux une heure de retrait de leurs pizzas et ainsi ils n'ont pas à attendre.

Certains m'appellent même avant de partir de leur travail et peuvent ainsi récupérer leur pizza chaude avant de rentrer chez eux. D'ailleurs, le créneau 18h30-19h30 est rapidement complet en hiver.

### Mais par téléphone, comment savoir ce que contiennent vos pizzas?

Il faut aller sur ma page Facebook @LeGourmandVagabond. Les pizzas y sont détaillées. Autrement, des prospectus sont disponibles dans mon camion.

### Où peut-on vous trouver habituellement ?

Outre les emplacements à jours fixes dans quelques villages de la région (liste disponible sur Facebook), je loue également mes services de *food truck pizza* pour tout type d'animations : anniversaires, marchés, fête du 1<sup>er</sup> août... N'hésitez pas à me demander. NM



*Le Gourmand Vagabond*  
PIZZAS & PETITE RESTAURATION

Tél. 079.874.54.84

## Remerciements du comité de SullenS'anim' et programme

Chères Sullanaises, Chers Sullanais,

Nous vous remercions pour votre fidèle participation aux activités de SullenS'anim' en 2022. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons déjà de vous retrouver en 2023.

Voici notre programme :

- 25 février : atelier théâtre,
- 8 avril : chasse aux oeufs,
- 16 juin : Ciné Open Air,
- 14 octobre : fête du coing (qui se faisait avant à Bournens),
- du 1<sup>er</sup> au 24 décembre : fenêtres et animations de l'Avent.

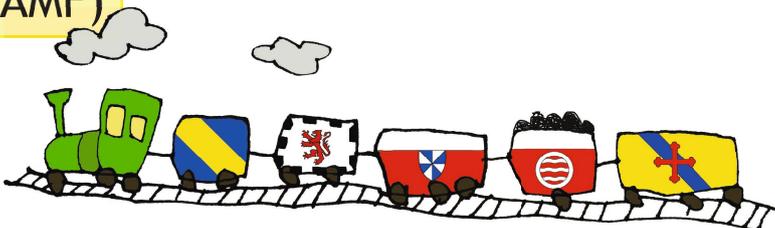
Marie Christine, Esther et Sandra



Sandra, Esther, Marie Christine

## Accueil en milieu familial (AMF)

Accueil familial de jour de Bournens, BousSENS, Cheseaux, Romanel et Sullens  
Membre du réseau AJENOL - [www.ajenol.ch](http://www.ajenol.ch)  
Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.



**Vous désirez placer votre enfant chez une accueillante en milieu familial (AMF) ?**

Les AMF proposent une solution de garde souple et individualisée, en petit groupe, dans une ambiance et un rythme familiaux. Elles sont agréées et bénéficient d'une formation continue et d'un suivi par la coordinatrice.

**Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial agréée ?**

Vous bénéficiez d'une formation de base et de cours de formation continue qui vous permettent d'échanger avec les autres accueillantes. Vous travaillez à domicile et fixez vos horaires. Le fait d'être agréée vous garantit le contrôle et le soutien de la coordinatrice, ainsi que d'être affiliée aux assurances sociales.

**Contact :** présente les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.  
Madame Gabrielle Lerjen  
Accueil en milieu familial  
Administration communale  
Rte de Lausanne 2  
1033 Cheseaux  
Téléphone : 079 233 73 10  
Email : [coord.amf@cheseaux.ch](mailto:coord.amf@cheseaux.ch)

## Paroisse catholique



Vous trouverez toutes les informations pratiques en lien avec la paroisse catholique sur le site

[www.sullens.ch/pratique/paroisses](http://www.sullens.ch/pratique/paroisses)

## Cartes journalières CFF

Nous vous rappelons que des cartes journalières CFF peuvent être réservées auprès de la commune partenaire de Penthalaz par téléphone au 021 863 20 50 ou via le site internet [www.penthalaz.ch](http://www.penthalaz.ch), où la disponibilité des cartes peut être visualisée.

Le retrait de ces cartes se fait auprès de la commune de Penthalaz pendant les heures d'ouverture au tarif préférentiel de CHF 39,- payable cash ou par carte bancaire. Aucune carte n'est envoyée contre facture.

Possibilité d'acquérir les cartes journalières encore disponibles du lendemain, voire du jour même, au prix de CHF 25,-.

## Paroisse protestante



Les informations de la paroisse sont régulièrement mises à jour sur [www.vufflenslaville.eerv.ch](http://www.vufflenslaville.eerv.ch)

### Activités pour les Aînés

Dans le tableau ci-dessous figurent les différentes activités proposées aux aînés de la paroisse pour les prochains mois.

En cas de questions :

- Pour les repas, contacter Mme Marolda au 021 731 51 72.
- Pour les animations, contacter M. et Mme Isely au 021 731 18 01 ou [bernard.isely@sysnet.ch](mailto:bernard.isely@sysnet.ch)

Date	Activités	Heure	Village
Jeudi 12 janvier	Rencontre avec M. René Spalinger, musicologue	14h00	Bournens, salle du battoir
Mercredi 18 janvier	Repas	12h00	Mex
Jeudi 2 février	Rencontre avec M. Daniel Cherix, biologiste	14h00	BousSENS, salle du Conseil
Mercredi 22 février	Repas	12h00	BousSENS, Grande salle
Samedi 18 mars	Brunch de la paroisse	de 10h00 à 14h00	BousSENS, Grande salle



Plusieurs cours sont proposés au collège de Derrière-la-Ville.  
Consulter : [www.samaritains-cheseaux.ch](http://www.samaritains-cheseaux.ch)

## Impressum

**Editeur:** Commune de Sullens - **Imprimerie:** PaperForms, Villars-Ste-Croix - **Direction:** Municipalité de Sullens - **Rédaction:** Nathalie Martin (NM) - **Prochaine parution:** avril 2023 - **Site internet:** [www.sullens.ch](http://www.sullens.ch) - **Email:** [journalDeSullens@gmail.com](mailto:journalDeSullens@gmail.com)

Faites vivre votre journal en contactant : [journalDeSullens@gmail.com](mailto:journalDeSullens@gmail.com)

## Calendrier des manifestations

25 février 2023	<b>Théâtre</b> Organisé par SullenS'anim' Grande salle
10 mars 2023	<b>Loto</b> Organisé par RSB Handball Grande salle
25 mars 2023	<b>75 ans de la FSG</b> Spectacle de gymnastique Grande salle
1 <sup>er</sup> avril 2023	<b>Troc printemps-été</b> Organisé par Mme Sandra Noll Grande salle

**Troc printemps-été** : vente de matériel de seconde main d'enfants et d'adolescents  
Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 de 9h00 à 13h00 - Grande salle  
Contact : Mme Sandra Noll au 079 604 94 14.



Pour plus d'information concernant les activités et manifestations organisées par SullenS'anim', consulter le site :

[www.sullensanim.ch](http://www.sullensanim.ch)

## Loto

**Vendredi 10 mars 2023**  
Ouverture des portes à 19h00  
Loto à 20h15



Abonnement avec 3 impériales incluses  
+ 1 tour gratuit  
CHF 50,-  
Disponible en prévente

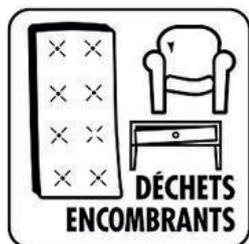
Petite restauration et boissons sur place

Inscriptions et renseignements  
[rsbhandball206@gmail.com](mailto:rsbhandball206@gmail.com) ou 079 266 50 20  
[www.rsbhandball.ch](http://www.rsbhandball.ch)

## Ramassage des sapins de Noël

Dépose en bordure de parcelle le **lundi 9 janvier 2023** au soir. Ramassage le **mardi 10 janvier 2023**.

## Dates de ramassage des déchets encombrants



En 2023,  
les jeudis :  
2 mars,  
29 juin,  
16 novembre,  
dès 8h00.

Concerne les objets  
durs incinérables et non  
recyclables de **taille  
supérieure à 60 cm.**  
Exemple : mobilier,  
matelas, skis, tapis,  
moquette, polystyrène,  
plastique dur.

**Non pris dans les encombrants :**  
carton, papier, appareils électriques,  
pneus, peintures et solvants, déchets  
de démolition, **sacs poubelles, bâches  
et sacs plastique** ainsi que les déchets  
de l'industrie, des commerces et de la  
construction.

## Cours de gym



Envie de bouger en passant un bon moment ?  
Venez nous rejoindre pour un cours de gym !

Les lundis soirs (hors vacances scolaires)  
Grande salle de Sullens, de 20h30 à 21h30

Mme Isabelle Carusone *Secrétaire* 079 289 92 71  
Mme Martine Rais *Caissière et monitrice* 079 660 28 38  
Mme Fabienne Favre *Présidente et monitrice* 078 758 93 27



## Bibliothèque villageoise



Ouverte tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 16h30 à 19h00

Route de Mex 1 - 1<sup>er</sup> étage

Contact : Mme Eliane Badan au 079 736 75 90